

# Lexique comptable 2025

## A

- **Actif** : biens et droits possédés par une entreprise ;
- **Amortissement** : répartition du coût d'un bien sur sa durée d'utilisation ;
- **Acompte** : paiement partiel effectué avant le solde final d'une facture ;
- **Audit** : contrôle des comptes d'une entreprise par un expert indépendant.

## B

- **Bilan** : document comptable qui présente l'actif et le passif d'une entreprise à une date donnée ;
- **Bénéfice** : résultat positif obtenu lorsque les produits sont supérieurs aux charges ;
- **Bon de commande** : document qui formalise une commande entre un client et un fournisseur.

## C

- **Capital** : montant investi par les associés ou actionnaires dans l'entreprise ;
- **Charge** : dépense supportée par l'entreprise dans le cadre de son activité ;
- **Compte de résultats** : document qui présente les produits et les charges d'une entreprise sur une période donnée ;
- **Créance** : somme due à l'entreprise par un client.

## D

- **Débit** : mouvement comptable qui augmente un actif ou diminue un passif ;
- **Déclaration TVA** : document transmis à l'administration pour déclarer la TVA collectée et déductible ;
- **Dividende** : part des bénéfices distribuée aux actionnaires.

## E

- **Écriture comptable** : enregistrement d'une opération dans les comptes ;
- **Exercice comptable** : période de référence pour établir les comptes (souvent 12 mois) ;
- **Expert-comptable** : professionnel chargé de la tenue, vérification et analyse des comptes.

## F

- **Facture** : document commercial qui détaille une vente ou une prestation ;
- **Frais professionnels** : dépenses engagées dans le cadre de l'activité professionnelle.

## G

- **Grand livre** : registre comptable qui regroupe toutes les écritures par compte ;
- **Gestion** : ensemble des actions visant à piloter l'activité d'une entreprise.

## H

- **Honoraires** : rémunération d'un professionnel indépendant (ex. : avocat, comptable).



- **Immobilisation** : bien destiné à rester durablement dans l'entreprise (ex. : véhicule, machine) ;
- **Impôt des sociétés (ISOC)** : impôt sur les bénéfices des sociétés en Belgique.



- **Liquidité** : capacité d'une entreprise à faire face à ses dettes à court terme ;
- **Livre-journal** : registre où sont enregistrées chronologiquement toutes les opérations comptables.



- **Passif** : ensemble des dettes et obligations de l'entreprise ;
- **Provision** : somme mise de côté pour faire face à une charge future probable.



- **Résultat net** : différence entre les produits et les charges d'une entreprise ;
- **Revenus professionnels** : revenus issus d'une activité professionnelle (indépendant ou société).



- **Solde** : différence entre le total des débits et des crédits d'un compte ;
- **Subside** : aide financière accordée par une autorité publique.



- **TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée)** : impôt indirect sur la consommation ;
- **Tableau d'amortissement** : document qui détaille la répartition d'un amortissement dans le temps.